



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE FRANÇOIS
AUX ÉVÊQUES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU TOGO,
EN VISITE « AD LIMINA APOSTOLORUM »**

Lundi 11 mai 2015

[Multimédia]

Chers frères Évêques,

Je vous souhaite la bienvenue à l'occasion de votre visite *ad limina*. Je salue Monseigneur Benoît Alowonou, Président de votre Conférence, que je remercie pour les paroles qu'il vient de m'adresser en votre nom. Je salue aussi, à travers vous, les prêtres, les religieux et religieuses, tous les fidèles de vos diocèses, ainsi que tous les habitants du Togo.

Je forme le vœu que vous trouviez, à l'occasion de ce ressourcement spirituel au tombeau des Apôtres, toutes les grâces nécessaires à l'accomplissement de votre ministère pastoral. Notre rencontre d'aujourd'hui manifeste ma proximité et le souci que je porte de vos diocèses, vous assurant du soutien fraternel de l'Église universelle, dans l'unité de la foi et dans l'amour. Mais cette rencontre manifeste aussi l'intérêt que chacun d'entre vous a envers les autres Églises particulières, celles de votre Conférence épiscopale bien sûr, qui connaissent des situations comparables et des défis communs à relever, mais aussi celles du monde entier, et particulièrement l'Église de Rome qui préside à la communion. Et, à cet égard, je vous suis reconnaissant de prier pour moi et pour mon ministère de successeur de Pierre.

Je sais que vous vivez concrètement cette sollicitude en faisant participer vos diocèses aux réflexions préparatoires au Synode des Évêques sur la famille, qui se réunira en octobre prochain à Rome. Il est important que les aspects positifs de la famille qui sont vécus en Afrique s'expriment et soient entendus. En particulier, la famille africaine est accueillante à la vie, elle respecte et prend en compte les personnes âgées. Cet héritage doit donc être conservé et servir d'exemple et d'encouragement pour les autres. Le sacrement de mariage est une réalité pastorale

qui est bien accueillie chez vous, bien que des obstacles d'ordre culturel et légal subsistent encore, empêchant certains époux d'aller au terme de leur désir de fonder leur vie de couple sur la foi au Christ. Je vous encourage à persévérer dans vos efforts pour soutenir les familles dans leurs difficultés, notamment par l'éducation et les œuvres sociales, et préparer les couples aux engagements, exigeants mais magnifiques, du mariage chrétien. Le Togo n'est pas épargné des attaques idéologiques et médiatiques, aujourd'hui partout répandues, qui proposent des modèles d'union et de familles incompatibles avec la foi chrétienne. Je sais la vigilance dont vous faites preuve en la matière, ainsi que les efforts que vous déployez, notamment au niveau des moyens de communication.

Mais l'une des clés qui doit permettre de faire face aux défis qui se présentent à vos communautés et à vos sociétés est certainement la formation de la jeunesse. L'*Église-Famille de Dieu* au Togo a choisi de se faire proche des enfants et des jeunes, qui bénéficient d'une bonne formation, humaine et religieuse, à travers de nombreux projets et initiatives. Je n'ignore pas les efforts considérables, tant humains que matériels, que cela représente à tous les niveaux. Que tous ceux qui travaillent à cette œuvre éducative, tellement importante pour l'avenir, en soient chaleureusement remerciés – je pense en particulier aux catéchistes dont l'implication est considérable –, qu'ils trouvent toujours auprès de vous les encouragements et les impulsions nécessaires. Il est capital que les jeunes apprennent à vivre leur foi de manière cohérente, afin de pouvoir en témoigner avec authenticité, et en vue de contribuer à une société plus juste et plus solidaire.

Les religieux et les religieuses ont un rôle irremplaçable dans l'annonce et la transmission de la foi au Togo. « Ils sont une aide nécessaire et précieuse à l'activité pastorale, mais aussi une manifestation de la nature intime de la vocation chrétienne » (*Africae munus*, n. 118). Les Instituts, tant autochtones que missionnaires, sont nombreux, leur apostolat de proximité auprès des populations est apprécié de tous et est exercé dans une bonne entente avec vous. En cette *Année de la Vie Consacrée*, je tiens à les remercier pour leur engagement désintéressé et généreux au service du Christ et de l'Église, ainsi que de toute la population qui bénéficie de leur dévouement. Je forme le vœu que les personnes consacrées puissent profiter de cette Année de ressourcement et de réflexion, pour s'unir toujours mieux au Christ ressuscité et le servir avec persévérance et courage. Je vous invite à toujours manifester votre paternelle sollicitude envers les divers Instituts. Leurs effectifs croissent rapidement, et il convient que leur développement soit bien accompagné et qu'il soit pris soin de la formation des plus jeunes, notamment pour éviter des amalgames au niveau de la foi et de l'inculturation.

Je tiens aussi à exprimer ma gratitude et mes encouragements les plus affectueux à tous vos prêtres diocésains. Leur tâche est immense et ils y répondent par un engagement enthousiaste et généreux. Je vous invite à être toujours proche d'eux, à susciter dans le presbyterium un véritable esprit de famille qui favorise la solidarité et la fraternité sacerdotales, au service d'une mission commune. Les vocations sont nombreuses au Togo et les séminaristes reçoivent une bonne

formation dans vos séminaires. Il est nécessaire que les futurs prêtres « s'enracinent dans les valeurs évangéliques pour fortifier leur engagement, dans la fidélité et la loyauté envers Christ » (*Africae munus*, n. 121). Cela doit les aider, par la suite, à lutter contre l'ambition, le carriérisme, la jalousie, la mondanité, la séduction de l'argent et des biens de ce monde, dans un célibat sincère et joyeusement vécu. Je vous recommande d'être particulièrement attentifs à l'accompagnement spirituel et pastoral des jeunes prêtres, et de bien rester à l'écoute de ce qu'ils vivent.

Chers frères, la société togolaise a accompli ces dernières années de notables progrès dans le champ politique et social. L'Église catholique y a largement contribué, non seulement par ses œuvres d'évangélisation et de promotion humaine, mais aussi par son engagement pour la justice et la réconciliation. Je vous remercie très chaleureusement pour les efforts que vous avez déployés dans ce domaine, en particulier pour les travaux de la *Commission Nationale Vérité, Justice et Réconciliation*. Je vous encourage à continuer à faire en sorte que l'Église prenne la place qui lui revient dans le processus de réformes institutionnelles en cours. En effet, « l'Église en Afrique doit contribuer à édifier la société en collaboration avec les autorités gouvernementales et les institutions publiques et privées engagées dans l'édification du bien commun » (*Africae munus*, n. 81). Cependant, il demeure nécessaire de veiller à ne pas entrer directement dans le débat ni les querelles politiciennes, tout en ayant à cœur de former, d'encourager et d'accompagner des laïcs – dont c'est le rôle – capables de s'investir au plus haut niveau dans le service de la Nation et de prendre des responsabilités.

Je me félicite que ce service rendu à la société togolaise soit aussi l'occasion d'actions communes avec les autres communautés chrétiennes, comme en témoignent certains appels que vous avez conjointement lancé à la Nation. De même, en matière de dialogue interreligieux, il convient toujours de favoriser, et peut-être développer davantage, la culture du dialogue et de la rencontre, alors que vous vivez dans une cohabitation pacifique, notamment avec l'islam, cohabitation qu'il convient de préserver compte tenu du contexte actuel en Afrique occidentale. « Le dialogue interreligieux est une condition nécessaire pour la paix dans le monde, et par conséquent, un devoir pour les chrétiens, comme pour les autres communautés religieuses » (*Evangelii gaudium*, n. 250). Il est particulièrement nécessaire que les jeunes prêtres reçoivent une solide formation en ce sens.

Chers frères, les efforts d'évangélisation que vous déployez dans votre ministère pastoral portent de nombreux fruits. Je vous invite à en rendre grâce, et à renouveler le don de vous-même au Christ et au peuple dont vous avez la charge. Je vous confie tous, ainsi que vos diocèses, à l'intercession des saints Patrons de l'Église au Togo, *Jean-Paul II* et *Jean XXIII*, et à la protection maternelle de la Vierge Marie. A tous j'adresse, de grand cœur, la Bénédiction apostolique.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana